



UN SERVICE UTILE À TOUS!

C'est toujours avec l'idée d'offrir aux utilisateurs de la Route verte une source d'information à jour que Vélo Québec poursuit sa chronique **Info-travaux** au www.routeverte.com. L'objectif est d'identifier, dès que possible, l'ensemble des

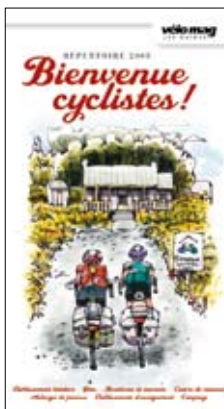
travaux entraînant une fermeture partielle ou totale d'un tronçon de la Route verte. Pour cela, la collaboration des gestionnaires et des partenaires est essentielle! Ceux-ci sont invités à transmettre à Louis Carpentier, directeur au développement de la Route verte (lcarpentier@velo.qc.ca), les informations concernant ces travaux, de même que les

dates officielles d'ouverture des pistes. Il est également important de mentionner la durée de ces travaux et, dans l'éventualité d'un changement d'itinéraire, de fournir les parcours de déviation. Ces informations apparaissent ensuite, région par région, sur le site Internet. Des liens hypertextes peuvent aussi être créés vers le site du gestionnaire.



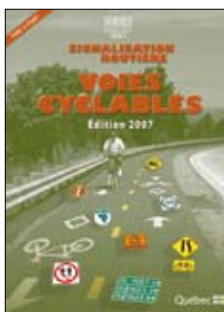
LA ROUTE VERTE DU QUÉBEC, 5^E ÉDITION

Qu'il est bon de planifier ses vacances à vélo en toute simplicité... Pour cela, suivez le guide *La Route verte du Québec*. Cette nouvelle édition est améliorée, notamment par sa nouvelle échelle cartographique, une meilleure présentation des services disponibles et accessibles aux cyclistes (bureaux d'information touristique, marchands de vélos, accès aux trains, aux autocars, aux taxis, etc.). Elle vous conduira vers un plus grand nombre d'établissements d'hébergement et campings certifiés *Bienvenue cyclistes!*^{MD}. De plus, elle présente les pistes régionales reliées directement à la Route verte qui permettent des escapades supplémentaires. Ce guide est un complice de route indispensable pour parcourir le Québec à la cadence vélo. Disponible dans les librairies et chez les détaillants de vélos.



RÉPERTOIRE BIENVENUE CYCLISTES!^{MD}, ÉDITION 2008

Encore cette année, le *Répertoire Bienvenue cyclistes!*^{MD} est encarté dans le magazine *Vélo Mag* de juin. On le retrouvera également dans de nombreux autres points de distribution (bureaux d'information touristique, associations touristiques régionales, etc.). Et cela, sans compter l'identification des établissements certifiés que vous pouvez retrouver dans la nouvelle édition du guide *La Route verte du Québec* et au www.routeverte.com. La certification *Bienvenue cyclistes!*^{MD}, développée par Vélo Québec Association, compte plus de 450 hébergements touristiques et campings au Québec. Situés à proximité de la Route verte ou d'itinéraires cyclables régionaux, ces établissements touristiques offrent des services sur mesure aux cyclistes : abri verrouillé pour les vélos, pompe et outillage pour les réparations mineures, renseignements sur les marchands de vélos de la région ou la location de vélos, informations cyclotouristiques, petit-déjeuner complet (si le service est offert), etc.



SIGNALISATION DES VOIES CYCLABLES

Le tiré à part *Voies cyclables*, édition 2007, présente, dans un format pratique, l'ensemble des normes du ministère des Transports du Québec relatives à la signalisation des pistes et des bandes cyclables, des chaussées désignées et des accotements revêtus. Cette édition du tiré à part intègre les éléments du *Tome V* actualisés en décembre 2007. Il s'agit d'un outil de travail indispensable aux gestionnaires et techniciens qui travaillent à l'installation et à l'entretien de la signalisation sur les pistes ou routes cyclables. Pour le commander, visitez le www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca ou le www.routeverte.com (rubrique « Bulletins », section « Publications »).



Photos: Vélo Québec

FORMATIONS TECHNIQUES

I. Aménager des voies cyclables

Cours d'une journée incluant le volet théorique, une étude de cas et une visite sur le terrain. Une formation pour comprendre les grandes étapes d'élaboration d'un projet d'aménagement de voies cyclables :

- Stratégies et planification du développement d'un réseau cyclable.
- Choix du tracé et des aménagements en ville et en milieu rural.
- Comment faire pour améliorer le confort et la sécurité.
- Intégrer une voie pour les cyclistes à la chaussée.
- Pentés et courbes : limites acceptables et autres possibilités.
- Géométrie des intersections.
- Stationnement : choix de l'équipement, emplacement, etc.
- Gestion et entretien : une responsabilité partagée.

II. Le stationnement pour vélos

Cours d'une demi-journée incluant « volet théorique » et « visite sur le terrain ». Cette formation améliorée permettra au participant d'acquérir les connaissances nécessaires pour la planification et la conception de stationnements pour vélos de qualité :

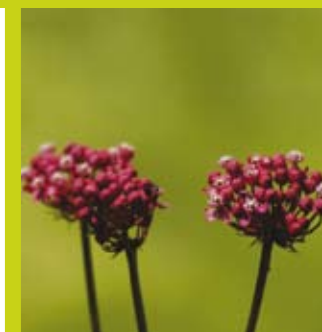
- Évaluation des besoins actuels et futurs.
- Choix des équipements et de l'emplacement.
- Conception des stationnements extérieurs et intérieurs.
- Sécurité des installations.

Pour connaître les dates et les lieux, visitez le www.velo.qc.ca à la rubrique « Association » puis section « Aménagements cyclables » ou communiquez avec Louise St-Maurice au 1 800 567-8356, poste 308.

ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN ÉLECTRONIQUE DE LA ROUTE VERTE AU WWW.ROUTEVERTE.COM.

LA
ROUTE
VERTE

UNE IDÉE ORIGINALE DE VÉLO QUÉBEC, réalisée avec le gouvernement du Québec, le ministère des Transports du Québec et des partenaires régionaux.
L'ÉQUIPE DE LA ROUTE VERTE
Jean-François Pronovost, Direction -Stéphanie Cottin, Adjointe à la direction -Louis Carpentier, Développement -Marc Jolicoeur, Recherche -Louise St-Maurice, Secrétariat
VÉLO QUÉBEC Secrétariat de la Route verte, 1251, rue Rachel Est, Montréal, Québec, Canada H2J 2J9
Téléphone : 514 521-8356 ou 1 800 567-8356, poste 504 Télécopieur : 514 521-5711 www.routeverte.com
Toutes les personnes et organismes qui désirent recevoir des exemplaires supplémentaires du bulletin de la Route verte doivent en faire la demande auprès de Louise St-Maurice au 514 521-8356 ou au 1 800 567-8356, poste 308.



BULLETIN
D'INFORMATION

Volume 13, numéro 1
Juin 2008

LA SIGNALISATION, ingrédient essentiel à un itinéraire de qualité!

Un des défis identifiés l'année dernière, suite à l'inauguration de la Route verte, a été bien sûr le parachèvement de cet itinéraire. On sait que 10%, ce n'est pas beaucoup, mais selon nos évaluations cela représente environ trois années de travail supplémentaires pour quelques régions.

Un autre défi a été, et demeure, celui de la signalisation sur l'ensemble de l'itinéraire de la Route verte. Bien que des investissements soient nécessaires, l'enjeu n'est pas tant financier que de rallier tous les partenaires autour d'un constat : une bonne signalisation est essentielle à un itinéraire de qualité. Savoir où l'on va, où tourner et quelle route prendre si l'on doit sortir de l'itinéraire pour s'approvisionner ou se loger : voilà autant de questions auxquelles répond une bonne signalisation.

À titre d'exemple, l'année dernière, j'ai accompagné à vélo une journaliste américaine sur la Route verte. Son profil était celui d'une personne ayant une expérience cycliste sans être toutefois une « pro ». À cette occasion, sur une très belle portion de la Route verte (dans les Cantons-de-l'Est), et même si les indications me semblaient assez bonnes, j'ai mesuré qu'il en fallait davantage pour rendre « autonome » quiconque con-

naissant peu ou pas la région. Ainsi, si la signalisation est un moindre enjeu pour le promeneur qui arpente sa piste ou son patelin, il en va tout autrement pour le visiteur de la région voisine ou le touriste; dans ce cas, elle constitue un facteur qui donne l'envie ou non de revenir! Le succès de l'expérience touristique, ne l'oublions pas, tient à plusieurs ingrédients...

En avril dernier, avait lieu l'ouverture de **SuisseMobile**, un concept de tourisme actif dans lequel on retrouve notamment *La Suisse à vélo* (voir le texte à la page 3). Ici, avant même d'avoir parcouru 20 kilomètres, c'est l'impressionnant système de signalisation qui frappe! Bien que les topoguides officiels aient leur utilité, un tel système rend presque accessoire ces guides. En général, lorsqu'on veut apporter des améliorations à un produit ou un concept, on ne vise pas le pire exemple. Et en matière de signalisation, la Suisse est probablement l'un des meilleurs modèles à l'heure actuelle. Pour s'en rapprocher, nous avons déjà les bons éléments de base : les panneaux existent, les normes pour leur installation aussi. Il s'agit plus de se mettre dans la peau d'un visiteur qui parcourt un bout de la Route verte sans carte ni guide... Très bon exercice pour déterminer là où il manque de signalisation!

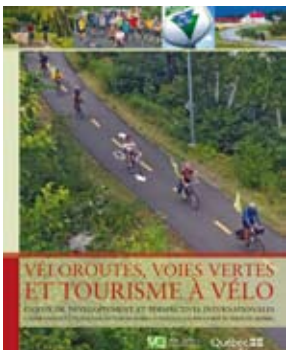


Photo: Vélo Québec

Enfin, en 2006, à l'aube de l'inauguration de la Route verte, nous avons lancé le slogan « La Route verte s'affiche! ». Nous poursuivons cette année dans le même élan et sollicitons la collaboration de nombreux partenaires à travers le Québec pour mettre à niveau le balisage et la signalisation sur l'ensemble de l'itinéraire. Nous comptons sur vous tous.

Bon été!

Jean-François Pronovost
Directeur général
Vélo Québec Association



NOUVELLE PARUTION : VÉLOROUTES, VOIES VERTES ET TOURISME À VÉLO

Ce document rapporte les propos tirés du *Forum mobile international* qui a eu lieu en août 2007. Pendant six jours, dans le cadre de l'inauguration officielle de la Route verte, Vélo Québec a réuni neuf experts cyclistes, en provenance de sept pays, et leur a fait pédaler chaque jour une portion de la Route verte. Cette tournée leur a permis de rencontrer et d'échanger avec ceux et celles qui planifient et construisent localement et régionalement la Route verte depuis ses débuts. Au quotidien, ces experts internationaux ont livré le fruit de leur savoir sur certains thèmes : la pérennité, l'infrastructure de transport, le choix de la destination, l'information aux cyclotouristes, la signalisation et l'amélioration continue. *Véloroutes, voies vertes et tourisme à vélo* est accessible au www.routeverte.com.

À travers le Québec



CÔTE-NORD



Photo: Vélo Québec

Les travaux récents sur le réseau routier du ministère des Transports et la planification prévue pour les prochaines années permettent une meilleure desserte de la région de la Côte-Nord par la Route verte. Ainsi, les segments Tadoussac-Les Escoumins, Longue-Rive-Forestville, Raguenaud et Baie-Comeau (140 km, réalisés à 70 %) s'ajoutent aux 42 km existants en direction du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Un viaduc récemment construit sur la route 138 rejoint la route 172 en direction nord, vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean. À Tadoussac, des ponceaux ont été remplacés sur le chemin du Moulin-à-Baude (36 000 \$) et d'autres travaux de revêtement sont prévus au cours des prochains mois afin de parachever le tracé. Plus à l'est, les travaux de relocalisation de la

138 vers le nord, dans les secteurs de Forestville et de Longue-Rive, ont même permis de récupérer l'ancienne route 138 à des fins cyclistes sur plusieurs dizaines de kilomètres.

LAURENTIDES INVESTISSEMENTS MAJEURS ET ACCÈS GRATUIT AU P'TIT TRAIN DU NORD

À la fin de 2007, la Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord a annoncé un investissement de 1,4 M \$ pour des travaux de réfection sur les tronçons du *P'tit Train du Nord* et du *Corridor aéro-bique*. Cet investissement provient à parts égales, du *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives* du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et des Municipalités régionales de comté (MRC) de la Rivière-du-Nord, des Pays-d'en-Haut, des Laurentides et d'Antoine-Labelle. La Corporation a profité de cette annonce pour en faire une autre, soit de rendre gratuit l'accès à ces pistes dès la saison 2008. Ainsi, le parc linéaire se rend admissible au *Programme d'aide à l'entretien de la Route verte* du ministère des Transports du Québec. La Conférence régionale des élus (CRÉ) des Laurentides injectera un montant de 100 000 \$ pour faciliter la transition vers ce nouveau mode de gestion. D'ailleurs, l'appellation *P'tit Train du Nord* sera dorénavant étendue de Bois-des-Filion, au sud, jusqu'à Mont-Laurier, au nord, sur plus de 230 km. Lors de ces annonces, le vice-président de la CRÉ des Laurentides, **M. Ronald Provost**, a déclaré que « le parc linéaire Le P'tit Train du Nord et le parc du Corridor aéro-bique sont des équipe-

ments récréotouristiques de première importance pour l'ensemble de la région des Laurentides ». Il a tenu à souligner l'implication du gouvernement du Québec et des MRC qui rendent possible les travaux de réfection.

Enfin, une entente a été conclue pour le parachèvement de la Route verte sur le territoire de la MRC Thérèse-De Blainville. Les derniers travaux sur quelques dizaines de mètres ont lieu jusqu'en août à Sainte-Thérèse, Rosemère et Blainville. Les cyclistes pourront donc emprunter la Route verte depuis Laval en direction de Saint-Jérôme, sans interruption, dès le début de l'été. À suivre sur l'Info-travaux au www.routeverte.com.



Photo: Vélo Québec

CANTONS-DE-L'EST MODIFICATION DE PARCOURS POUR LA SAISON 2008

En septembre 2007, le ministère des Transports du Québec a pris la décision, pour des raisons de sécurité, de fermer à la circulation le viaduc du chemin Roy enjambant l'autoroute 10 à Magog. Ce viaduc, localisé sur le parcours de la Route verte, permettait normalement aux cyclistes de circuler de part et d'autre de l'autoroute vers Magog

et le parc national du Mont-Orford. Le remplacement du viaduc devrait avoir lieu avant la fin de 2008 et d'ici là un parcours de déviation sera balisé entre Magog et la municipalité du Canton d'Orford, sur la route 141 et sur le réseau local cyclable de Magog (rues Bowen et du Moulin). Plus de détails sur l'Info-travaux au www.routeverte.com.

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN AU FIL DES RIVIÈRES, NOUVEAU PARCOURS ASSOCIÉ À LA VÉLOROUTE DES BLEUETS



Photo: Vélo Québec

Avec l'idée de compléter l'offre cyclotouristique dans la région, la Véloroute des Bleuets a créé en 2007 *Au Fil des Rivières*, un parcours en boucle qui, depuis la Route verte, permet d'explorer des paysages moins connus vers Girardville, Albanet et les chutes de la rivière Mistassini. En 2008, un second parcours sera proposé : le Réseau intramunicipal d'Alma. Selon **M. Jean-Claude Lindsay**, président de la Corporation de la Véloroute des Bleuets, « d'autres itinéraires seront offerts, question d'améliorer et de varier l'offre ! ».

LES SECTEURS « LA BAIE » ET « CHICOUTIMI » MAINTENANT RELIÉS PAR LA ROUTE VERTE...

Dans la ville de Saguenay, des travaux exécutés cet hiver, entre les arrondissements de La Baie et de Chicoutimi, se poursuivront par le marquage de chaussée ce printemps. Ils permettront le parachèvement du lien entre les deux arrondissements. Au total, en incluant les différents travaux d'aménagement et de marquage, ce sont environ 100 000 \$ que la ville aura investis pour compléter les 23 km manquants.

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VU SAVOIR SUR LA SIGNALISATION...

Organisé dans le cadre de l'inauguration de la Route verte en 2007, le *Forum mobile international* a révélé certains constats, notamment l'importance d'une signalisation rigoureuse. La signalisation touche autant le cyclotouriste de long-courrier que le cycliste effectuant des balades occasionnelles en famille. C'est dans ce contexte que Vélo Québec offre, cette année, quelques ateliers sur ce thème aux gestionnaires et responsables d'entretien de réseaux cyclables. L'objectif ultime ? Rehausser les standards de qualité dans l'élaboration des plans et l'installation de la signalisation. Les ateliers traiteront notamment des différents types de signalisation (balisage, indication, information touristique, etc.), des rôles et responsabilités des gestionnaires ainsi que des méthodes de gestion de la signalisation sur les voies cyclables.

Pour plus d'information, écrivez à Louis Carpentier (lcarpentier@velo.qc.ca) ou consultez le www.routeverte.com.

SUISSE MOBILE : OFFRE TOTALE, SIGNALISATION IMPECCABLE !

Depuis 1998, nous connaissons *La Suisse à vélo* avec ses 8500 kilomètres et ses neuf routes nationales uniformément balisées. Mais l'an dernier, lors du *Forum mobile international* sur la Route verte, **Lukas Stadtherr** (Velobüro), nous avais mis en appétit en présentant ce vers quoi *La Suisse à vélo* allait migrer. Or, depuis le 25 avril dernier c'est fait ! La composante « itinéraires vélo » est maintenant intégrée à la grande famille de SuisseMobile, un réseau – et une offre complète de services touristiques – qui totalise 20 000 km de parcours répartis de la façon suivante : 6300 km pour la marche, 8500 km pour le vélo, 3300 km pour le vélo tout-terrain, 1000 km pour le patin à roues alignées et 410 km pour le canot. Les itinéraires de chacune de ces disciplines sont répertoriés dans un site Internet et

dans une collection de topoguides de SuisseMobile. Velobüro, bureau d'étude auquel appartient M. Stadtherr, en est le concepteur et la Fondation SuisseMobile, un regroupement de partenaires publics et privés, veille aux grandes orientations.

Pour le visiteur, le système de signalisation est impressionnant : plus de 100 000 panneaux sont disposés sur l'ensemble du réseau SuisseMobile et un code couleur a été développé pour chacune des disciplines. Tout ce système fait l'objet d'un contrôle annuel rigoureux, en collaboration avec chacune des administrations cantonales (26). Cette signalisation permet, à partir de chaque gare, de trouver son chemin facilement. Pour Lukas Stadtherr, c'est la base d'un bon réseau : « le topoguide c'est bien le matin au petit-déjeuner, mais ensuite on le laisse au fond des sacs, puis on se laisse guider par la signalétique ! ».

En 2007, les séjours effectués sur les itinéraires de *La Suisse à vélo*, à elle seule, ont permis de réaliser un chiffre d'affaires touristique de plus de 140 M \$. SuisseMobile générera un chiffre d'affaires touristique de 275 à 458 M \$.



Photo: Vélo Québec

UN JUGEMENT EN FAVEUR DU VÉLO

Par M^e Jean-Pierre St-Amour

Le 31 janvier 2008, la Cour d'appel du Québec¹ rejetait l'appel logé par la Municipalité de Saint-Zénon, dans la région de Lanaudière, à l'encontre d'un jugement de la Cour supérieure qui avait accueilli partiellement en 2006² une requête en contestation du droit à l'expropriation³.

Dans cette affaire, la Municipalité avait décrété une expropriation pour l'aménagement d'un sentier de motoneige, de quad (4 roues) et de vélo. Le sentier, d'environ quatre kilomètres, devait relier le village à un réseau majeur. Les citoyens contestaient l'expropriation en soutenant que la Municipalité n'avait pas le pouvoir d'exproprier à ces fins et qu'elle n'avait pas agi dans l'intérêt public.

La Cour d'appel maintient la décision de la Cour supérieure. Elle conclut, en se basant sur la décision rendue en 1999 dans une affaire de *Club de motoneiges de Saint-Raymond inc. c. Municipalité régionale de comté de Portneuf*⁴, et sur la modification législative intervenue à l'occasion de cette affaire, que seules les MRC possèdent la compétence, dans le cadre des parcs régionaux, de procéder à l'aménagement de pistes de motoneige. Toutefois, les cours rappellent que les municipalités locales ont le pouvoir de créer des aménagements cyclables.

Au surplus, en l'espèce, la décision du Conseil municipal ne satisfait pas le critère de l'intérêt public, puisque selon la preuve déposée, le sentier projeté était destiné aux motoneigistes de passage et il était créé dans l'intérêt de certains commerces seulement, de sorte que l'expropriation n'était pas faite à des fins purement municipales.

Compte tenu de ces conclusions, la Cour d'appel a accueilli la requête en contestation du droit à l'expropriation, mais seulement à l'égard de l'établissement d'un sentier de motoneige et de quad, tout en maintenant cependant la possibilité de continuer la procédure d'expropriation relativement à l'aménagement cyclable.

Au-delà de la problématique des sentiers de motoneige et de quad, cette affaire illustre la capacité des municipalités locales d'exercer leur pouvoir d'expropriation pour favoriser le développement d'un réseau cyclable.

¹ C.A. de Montréal, numéro 500-09-017135-062, 2008 QCCA 191.

² C.S. de Joliette, numéro 705-05-007008-58, 2006 QCCS 5111.

³ L'arrêt de la Cour d'appel et le jugement de la Cour supérieure peuvent être consultés au www.jugements.qc.ca.

⁴ Le jugement de la Cour supérieure a été résumé et commenté dans *La Route verte*, vol. 5, no. 1 de mars 1999. Cette dernière affaire avait été portée en appel, mais le législateur a modifié le Code municipal du Québec (L.Q. 1999, c. 59) pour autoriser spécifiquement les MRC à créer des parcs régionaux dans les corridors récréatifs.



Photo: Paill Tiens

LA ROUTE VERTE ET LES AUBERGES DE JEUNESSE PERDENT UN COMPAGNON

Le 4 mars dernier, nous perdions un des fidèles collaborateurs de la Route verte dans le Bas-Saint-Laurent, **M. Denis Longchamps**, décédé des suites d'une longue maladie, à l'âge de 38 ans. Originaire de Beauceville, Denis vivait depuis plusieurs années à Rivière-du-Loup, partageant son temps de travail entre deux passions : l'Auberge Internationale de Rivière-du-Loup et la Corporation Sentier Rivière-du-Loup/Témiscouata. Michel Bédard, coordonnateur au développement de la Route verte entre 1995 et 2005, a bien connu Denis au tout début de la Route verte : « C'était un chic type, un développeur dans l'âme, un vrai gars de sentier qu'on rencontrait le plus souvent avec ses bottes de travail qu'en souliers. Il savait manier aussi bien le stylo que la niveleuse ou la débrouilleuse. Il était un allié incontournable de la Route verte ! ». Gageons qu'il a avec lui tout son équipement pour aménager quelques kilomètres de *sentiers célestes*...